



## TABLE DE CONCERTATION → H22- #02

**MERCREDI 02 MARS 2022**  
**15 H 30, A4.01/A4.27**  
**ORDRE DU JOUR**

- |       |  |       |  |
|-------|--|-------|--|
| 0.0   | Procédures                               | 0.2.2 | Adoption                                     |
| 0.1   | Praesidium                               | 0.3   | Suite du procès-verbal                       |
| 0.2   | Procès-verbal :                          | 0.4   | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2.1 | <a href="#">H22-01</a> (16 février 2022) |       |  |
- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 1.325,00 \$) :**
- 1.1 [H22-05](#): Le Récif, Trois Pistoles (1000,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives**
- 2.1 Comité de suivi : retour
- 2.2 Point d'information : à venir
- 2.3 Fond de solidarité de l'AGECVM (FSAGE)
- 2.3.1 [Procédures](#) utilisation (adoptées [T.C. A21-04](#), 10 novembre 2021)
- 2.3.2 Mise en œuvre (suite adoption [Budget H22](#))
- 2.4 Assemblée générale spéciale de grève H22-sp01, 10 mars 2022 : préparation
- 2.5 [AGenda 2022-2023 : de quelques idées](#)
- 2.5.1 Concours graphiste : courriel à envoyer avant le 11 mars 2022
- 2.5.2 Devis imprimeur : courriel à envoyer avant le 03 mars 2022
- 2.5.3 Concours illustrations : courriel à envoyer avant le 1<sup>er</sup> avril 2022
- 2.5.4 Coordonateur-trice : nomination
- 2.6 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 – Retour
- 2.7 Plan d'action H22 : SUIVI
- 2.7.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
- 2.7.2 [2023 : Rénovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGE CVM et Comités)
- 2.7.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
- 2.7.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
- 2.7.5 Assurances collectives, AMF et et l'ASEQ: [mandat](#)
- 2.8 Bureau exécutif
- 2.8.1 Postes vacants
- 2.8.1.1 Responsable aux Affaires internes
- 2.8.1.2 Responsable à la Trésorerie
- 2.8.1.3 Responsable aux Affaires socioculturelles
- 2.8.1.4 Responsable à la Mobilisation
- 2.8.1.5 Responsable à l'Information
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 4.0 Locaux**
- 5.0 Activités des comités**
- 6.0 Affaires diverses**
- 6.1 À venir
- 7.0 Levée**



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

## TABLE DE CONCERTATION

### #01

## PROCÈS-VERBAL (Projet): 16 FÉVRIER 2022

### LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Absent	T-C2V2 (Robotique)
Absent	T-Comité Smash
Absent	T-EnVIEUXronnement
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Audet, Colin	C-Design industriel
Bard, Matthew	C-Dessin animé
Bernier-Thibault, Édouard	T-Journal L'Exilé
Bibeau, Charles-Antoine	C-Techniques de gestion
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Boucher, Magali	C-Audiovisuel
Boussaa, Taha	X-Bureau exécutif
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Camapagna, Nathaniel	C-Dessin animé
Casabon-Ménard, Blanche	C-Design d'intérieur
Caucanas, Maureen	C-Graphisme
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Claude, Julien	C-Audiovisuel
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Désautels, Emmy	C-Design de présentation
Desjardins, Léa	C-Communication
Excusé	C-Histoire & civilisation
Excusé	C-T.T.S.
Fleury, Laetitia	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Fortin, Malika	T-Comité féministe
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Gingras, Simone	C-P.L.A.C.
Guévin, Xavier	T-Improvisation
Han, Yixin	C-Sciences de la nature
Harvey, Alec	C-Architecture
Hlanadif, Yasmina	T-Annyeong from Korea
Inactif H21	C-Génie mécanique
Inactif H21	C-Informatique
Inactif H21	C-Langues
Inactif H21	C-T.É.E.
Inactif H21	C-T.É.S.
Inactif H21	MA-Céramique
Inactif H21	MA-Construction textile
Inactif H21	MA-Ébénisterie
Inactif H21	MA-Impression textile
Inactif H21	MA-Joaillerie
Inactif H21	MA-Lutherie
Inactif H21	MA-Verre
Joyal, Francis	C-Photographie



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

<b>Khalil, Assia</b>	T-Annyeong from Korea
<b>Lalonde, Sam</b>	T-Libertad
<b>Mandala, Tom</b>	C-Techniques de gestion
<b>Martin, Noémy</b>	C-P.L.A.C.
<b>Martin, Simon</b>	T-Comité Plein Air
<b>Merotto, Ines</b>	C-Optimonde
<b>Racicot, Camille</b>	C-Création littéraire
<b>Rajotte, Mel Rain</b>	T-LGBTQ
<b>Ross Marion, Kimberly-Jade</b>	C-Sciences de la nature
<b>Roy, Gabriel</b>	T-LGBTQ
<b>Stewart, Rebeckah-Catrina</b>	X-Bureau exécutif
<b>Thivierge, Pascale</b>	C-Architecture
<b>Tiofack, Max Jason</b>	T-Comité sieste
<b>Tot, Matheï</b>	T-Made in Japan

## LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
<b>COMITÉS DE CONCENTRATION</b>	
Harvey, Alec	<b>C-Architecture</b>
Thivierge, Pascale	<b>C-Architecture</b>
Boucher, Magali	<b>C-Audiovisuel</b>
Claude, Julien	<b>C-Audiovisuel</b>
Desjardins, Léa	<b>C-Communication</b>
Racicot, Camille	<b>C-Création littéraire</b>
Casabon-Ménard, Blanche	<b>C-Design d'intérieur</b>
Désautels, Emmy	<b>C-Design de présentation</b>
Audet, Colin	<b>C-Design industriel</b>
Bard, Matthew	<b>C-Dessin animé</b>
Camapagna, Nathaniel	<b>C-Dessin animé</b>
Inactif H21	<b>C-Génie mécanique</b>
Caucanas, Maureen	<b>C-Graphisme</b>
Excusé	<b>C-Histoire &amp; civilisation</b>
Inactif H21	<b>C-Informatique</b>
Inactif H21	<b>C-Langues</b>
Bisson, Renaud	<b>C-Optimonde</b>
Merotto, Ines	<b>C-Optimonde</b>
Gingras, Simone	<b>C-P.L.A.C.</b>
Martin, Noémy	<b>C-P.L.A.C.</b>
Joyal, Francis	<b>C-Photographie</b>
Han, Yixin	<b>C-Sciences de la nature</b>
Ross Marion, Kimberly-Jade	<b>C-Sciences de la nature</b>
Fleury, Laetitia	<b>C-Sciences humaines – Innovation sociale</b>
Absent	<b>C-Sciences humaines – Questions internationales</b>
Brault, Félix-Antoine	<b>C-Sciences humaines – Regards sur la personne</b>
Chénier-André, Louis-François	<b>C-Soins infirmiers</b>
Inactif H21	<b>C-T.É.E.</b>
Inactif H21	<b>C-T.É.S.</b>
Decelles, Viviane	<b>C-T.I.L.</b>
Excusé	<b>C-T.T.S.</b>
Bibeau, Charles-Antoine	<b>C-Techniques de gestion</b>
Mandala, Tom	<b>C-Techniques de gestion</b>
<b>MÉTIER D'ART</b>	
Inactif H21	<b>MA-Céramique</b>
Inactif H21	<b>MA-Construction textile</b>
Inactif H21	<b>MA-Ébénisterie</b>
Inactif H21	<b>MA-Impression textile</b>
Inactif H21	<b>MA-Joaillerie</b>
Inactif H21	<b>MA-Lutherie</b>



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

Inactif H21	<b>MA-Verre</b>
	Guertin, Samuel
Hlanadif, Yasmina	<b>T-Annyeong from Korea</b>
Khalil, Assia	<b>T-Annyeong from Korea</b>
Absent	<b>T-C2V2 (Robotique)</b>
Fortin, Malika	<b>T-Comité féministe</b>
Martin, Simon	<b>T-Comité Plein Air</b>
Tiofack, Max Jason	<b>T-Comité sieste</b>
Absent	<b>T-Comité Smash</b>
Absent	<b>T-EnVIEUXronnement</b>
Guévin, Xavier	<b>T-Improvisation</b>
Bernier-Thibault, Édouard	<b>T-Journal L'Exilé</b>
Rajotte, Mel Rain	<b>T-LGBTQ</b>
Roy, Gabriel	<b>T-LGBTQ</b>
Aguilera, Lucas	<b>T-Libertad</b>
Lalonde, Sam	<b>T-Libertad</b>
Tot, Mathei	<b>T-Made in Japan</b>
Absent	<b>T-Oui-CVM</b>
Absent	<b>T-Radio du Vieux</b>
Auclair, Xavier	<b>T-S.A.E.</b>
Freire Novo, Quentin	<b>T-S.A.E.</b>
Boyer, Florian	<b>T-Vieux-Dragon</b>
<b>BUREAU EXÉCUTIF / Subvention étudiante</b>	
Boussaa, Taha	<b>X-Bureau exécutif</b>
Stewart, Rebeckah-Catrina	<b>X-Bureau exécutif</b>

## 0.0 Procédures

Sciences humaine – Regards sur la personne propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation H22-01**

Architecture appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtia:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

## 0.2 Présidium

LGBTQ propose **Philomène Lemieux comme animatrice de la présente Table de concertation et Xavier Courcy-Rioux comme secrétaire**

Libertad appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 0.3 Lecture et adoption du procès-verbal (**A21-05** – 1<sup>er</sup> décembre 2021)

### 0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

**Excusé** C-Génie électrique  
**Excusé** C-T.I.L.  
**Excusé** T-Annyeong from Korea

### 0.3.2 Lecture



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption

- ✓ Table de concertation [A21-05](#), 1<sup>er</sup> décembre 2021

## 0.3.2 Adoption

Architecture propose l'adoption du procès-verbal de la

- ✓ **Table de concertation [A21-05](#) du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Sciences humaine – Regards sur la personne appuie

Adoptée à l'unanimité

## 0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

## 0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 4.625,00 \$) : [proposition](#) répartition
  - 1.1 [H21-01](#) : CLAC (400,00 \$ demandés)
  - 1.2 [H21-02](#) : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)
  - 1.3 [H21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 \$ demandés)
  - 1.4 [H21-04](#) : Archives révolutionnaires (1500,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives
  - 2.1 Délégué.e.s
    - 2.1.1 Conseil d'administration (un technique)
  - 2.2 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM ([entente](#)) : suivi
  - 2.3 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 – [Ordre du jour](#)
  - 2.4 Plan d'action H22 :
    - 2.4.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
    - 2.4.2 [2023 : Renovations](#) du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGE CVM et Comités)
    - 2.4.3 [10<sup>ème</sup> anniversaire](#) de la grève de 2012
    - 2.4.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
    - 2.4.5 Assurances collectives, AMF et et l'ASEQ
      - 2.4.5.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
      - 2.4.5.2 [Documents](#) et jugements divers depuis 1996
      - 2.4.5.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
      - 2.4.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandat](#)
  - 2.5 Bureau exécutif
    - 2.5.1 Postes vacants
      - 2.5.1.1 Responsable aux Affaires internes
      - 2.5.1.2 Responsable à la Trésorerie
      - 2.5.1.3 Responsable à la Pédagogie
      - 2.5.1.4 Responsable aux Affaires socioculturelles
      - 2.5.1.5 Responsable à la Mobilisation
      - 2.5.1.6 Responsable à l'Information
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités
- 4.0 Locaux
- 5.0 Budget des comités
  - 5.1 Rappel : Surplus des comités : [encadrement](#)
  - 5.2 [Synthèse](#) des comités session A21
  - 5.3 Comités thématiques
    - 5.3.1 Budget H22 – [proposition](#) (10.000,00 (dix mille) \$ disponibles)
    - 5.3.2 Immobilisation H22 – proposition (887,36 (huit cent quatre-vingt-sept et 36 sous) \$ disponibles)
  - 5.4 Comités de concentration
    - 5.4.1 Subventions H22 – [proposition](#) (15.000,00 (quinze mille) \$ disponibles)
  - 5.5 Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles) : proposition
    - 5.5.1 [H22-01](#) : Production websérie (600,00 (six-cents) \$ demandés)
- 6.0 Activités des comités
- 7.0 Affaires diverses
  - 7.1 *Bourses Bonbons*
- 8.0 Levée





# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

## 2.0 Affaires exécutives

### 2.1 Délégué.e.s

#### 2.2.1 Conseil d'administration CVM (un technique)

Sciences humaine – Regards sur la personne propose **Mel Rain Rajotte (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) comme délégué des étudiant.e.s du secteur technique au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal**

Architecture appuie  
Adopté à l'unanimité

tée à l'unanimité

### 2.2 Comité d'échanges et de consultation AGE-CVM ([entente](#)) : suivi

R.A.S.

### 2.3 Interassociatif : mercredi 23 février 2022, 17h00 – [ordre du jour](#)

#### 0. Ouverture

- 0.1. Animation
- 0.2. Ordre du jour
- 0.3. Reconnaissance territoriale
- 0.4. Tour de table

#### 1. Campagnes

- 1.1. Grève et mobilisation - 10 ans de 2012 et gratuité scolaire
- 1.2. Grève et mobilisation - justice climatique
- 1.3. Liberté académique
- 1.4. Lutttes autochtones
- 1.5. Lutttes féministes
- 1.6. COVID-19

#### 2. Association nationale

#### 3. Prochaine rencontre

- 3.1. Date
- 3.2. Comité de l'ordre du jour
- 3.3. Rémunération de l'animation

#### 4. Varia

#### 5. Fermeture

Architecture trouve que cet ordre du jour est magnifique

R.A.S.

### 2.4 Plan d'action H22

#### 2.4.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
  - ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
  - ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**



## - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

- ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
- ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectés en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

Architecture propose **les considérants que de l'exécutif pour le 'fun'**

R.A.S.

### 2.4.2 **2023-Rénovations du 3<sup>ème</sup> étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM (Revendications AGECVM et Comités**

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
  - ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
  - ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;
- Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des revendications sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

R.A.S.

### 2.4.3 **10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
  - ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
  - ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
  - ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;
- Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des évènements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**



## - **TABLE DE CONCERTATION H22-#1**

❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

Adopté par [consultation](#) Omnivox

Arts visuels propose **Taha Bousaa pour le suivi de cette commémoration avec les différents partenaires impliqués dans cet anniversaire**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

### **2.4.4 Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

- ✓ *Considérant* la situation sanitaire actuelle;
- ✓ *Considérant* la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ *Considérant* que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ *Considérant* la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ *Considérant* les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ *Considérant* que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ *Considérant* la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ *Considérant* la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ *Considérant* que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ *Considérant* l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ *Considérant* la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ *Considérant* l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;
- ✓ *Considérant* que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ *Considérant* que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ *Considérant* que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ *Considérant* que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;

Le Bureau exécutif propose

✓



## - **TABLE DE CONCERTATION H22-#1**

- ❖ Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;
- ❖ Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;
- ❖ Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);
- ❖ Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;
- ❖ Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;
- ❖ Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;
- ❖ Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;
- ❖ Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;
- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

Adopté par [consultation](#) Omnivox

Fok Garda

### **2.4.5 Assurances collectives, AMF et ASEQ**

#### **2.4.5.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés Financiers (AMF)**



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

R.A.S.

## 2.4.5.2 **Documents** et jugements divers

R.A.S.

## 2.4.5.3 **Lettre** de l'AMF à Desjardins Sécurité Financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives à la session Hiver 2022s

R.A.S.

## 2.4.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : **mandat**

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
- ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
- ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
- ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
- ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
- ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
- ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

## 2.5 Bureau exécutif

### 1. Postes vacants

a. Responsable aux Affaires internes

b. Responsable à la Trésorerie

c. Responsable à la Pédagogie

Le Bureau exécutif propose **Xavier Francescutti** au poste de **Responsable à la Pédagogie par intérim**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

d. Responsable aux Affaires socioculturelles



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

e. Responsable à l'Information

f. Responsable à la Mobilisation

2. Délégué-e-s

-

## 3.0 Ouverture – fermeture de comités

### Proposition privilégiée

Le Bureau exécutif propose **la mise en place du Comité de suivi tel que prévu dans la charte, article 4.10**

#### 4.10 COMITÉ DE SUIVI

**À la première réunion de chaque session, un comité de suivi, formé de cinq représentant-e-s dont au moins un-e des comités thématiques, un-e des comités de concentration et un-e du Bureau exécutif (prioritairement le ou la responsable à l'interne), est élu par la Table de concertation.**

**Ce comité doit :**

**A) Assurer le bon fonctionnement et le suivi des activités des différents comités, entre autres dans la supervision du matériel, l'entretien des locaux des comités et la formulation de propositions en Table de concertation pour améliorer la vie étudiante.**

**B) Assurer le suivi des décisions prises en Table de concertation et qui concernent les comités de l'AGECVM.**

**C) Assister le responsable à l'interne dans ses fonctions de supervision des comités.**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Le Bureau exécutif propose **Mel Rain Rajotte comme représentant les comités thématiques**

Improvisation appuie

Adoptée à l'unanimité

Le Bureau exécutif propose **Gabriel Roy comme représentant les comités thématiques**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

## **IL MANQUE UN.E REPRÉSENTANT.E. DES COMITÉS DE CONCENTRATION**

Sciences de la Nature propose **l'ouverture du comité sieste**

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

## 4.0 Locaux

Le Journal L'Exilé n'est pas content .... Et restera pas content

## 5.0 Budget des comités

### 5.1 RAPPEL : Surplus des comités : encadrement

Mandat issu de la T.C. [A21-02](#), 29 septembre 2021

- ✓ Considérant que plusieurs comités accumulent les subventions de l'AGECVM au-delà de leurs besoins et des capacités financières de l'Association;
- ✓ Considérant que plusieurs comités ne reçoivent pas l'entier pourcentage de leurs demandes de subvention et qu'à plusieurs reprises des comités qui en reçoivent ne le dépensent pas;
- ✓ Considérant l'alarmante accumulation des subventions et autres sommes monétaires dans les soldes des comités au fil des sessions, problème toujours pas résolue au complet;
  - ❖ **Que les comités qui ont plus de 500,00 (cinq cents) \$ de subventions non dépensées de l'AGECVM (n'incluant pas les autofinancements du comité) au**



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

30 juin voient les montants au-delà du seuil précité automatiquement confisqués, et placés provisoirement dans les comptes d'extrême nécessité du type de comité concerné pour une redistribution ultérieure;

- ❖ Que soient exemptées de cette confiscation au 30 juin les subventions pour des projets devant se réaliser au cours de la session automne suivante.

Clarifications

## 5.2 Session A21 : synthèse au 31 décembre 2021 (Informatif)

	A21 (au 31 décembre 2021)						TOTALS (au 31 Décembre 2021)			
	Solde Début	QP	Subv.	Autofin.	%	Dépenses	TOT.REV.	TOT.DÉP.	Solde fin	% Autof.
<b>Concentration</b>										
Architectures	5 182,87 \$		- \$	1 368,01 \$	100,00	687,19 \$	6 550,88 \$	687,19 \$	5 863,69 \$	20,88
Audiovisuel	792,19 \$		265,00 \$	370,70 \$	58,31	369,18 \$	1 427,89 \$	369,18 \$	1 058,71 \$	25,96
Céramique	161,76 \$		- \$	- \$	-	- \$	161,76 \$	- \$	161,76 \$	0,00
Communications	4 258,32 \$		- \$	250,00 \$	100,00	175,00 \$	4 508,32 \$	175,00 \$	4 333,32 \$	5,55
Construction textile	425,76 \$		- \$	- \$	-	- \$	425,76 \$	- \$	425,76 \$	0,00
Création littéraire	2 259,28 \$		1 785,72 \$	3 949,97 \$	68,87	931,25 \$	7 994,97 \$	931,25 \$	7 063,72 \$	49,41
Design de présentation	3 007,76 \$		- \$	- \$	-	352,20 \$	3 007,76 \$	352,20 \$	2 655,56 \$	0,00
Design d'intérieur	- \$		2 463,12 \$	3 048,00 \$	55,31	5 028,33 \$	5 511,12 \$	5 028,33 \$	482,79 \$	55,31
Design industriel	3 992,92 \$		1 799,08 \$	1 480,00 \$	45,13	2 719,62 \$	7 272,00 \$	2 719,62 \$	4 552,38 \$	20,35
Dessin animé	3 878,57 \$		- \$	- \$	-	- \$	3 878,57 \$	- \$	3 878,57 \$	0,00
Dessin animé-AnneCy H21	1 000,00 \$		- \$	- \$	-	- \$	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$	0,00
Ebénisterie	616,20 \$		- \$	- \$	-	- \$	616,20 \$	- \$	616,20 \$	0,00
Fonds extrême nécessité CC	672,39 \$	- \$	(672,39) \$	- \$	-	- \$	(0,00) \$	- \$	(0,00) \$	0,00
Génie mécanique	731,90 \$		- \$	- \$	-	- \$	731,90 \$	- \$	731,90 \$	0,00
Graphisme	5 903,13 \$		- \$	8 025,10 \$	-	1 653,85 \$	13 928,23 \$	1 653,85 \$	12 274,38 \$	57,62
Histoire & Civilisation	5,98 \$		894,02 \$	- \$	-	771,35 \$	900,00 \$	771,35 \$	128,65 \$	0,00
Impression textile	397,44 \$		- \$	- \$	-	- \$	397,44 \$	- \$	397,44 \$	0,00
Informatique	139,08 \$		- \$	- \$	-	- \$	139,08 \$	- \$	139,08 \$	0,00
Joannerie	- \$		- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	0,00
Lanques	429,00 \$		- \$	- \$	-	- \$	429,00 \$	- \$	429,00 \$	0,00
Lutherie	(25,17) \$		- \$	- \$	-	- \$	(25,17) \$	- \$	(25,17) \$	0,00
Optimonde	6 758,22 \$		- \$	- \$	-	4 000,00 \$	6 758,22 \$	4 000,00 \$	2 758,22 \$	0,00
Photographie	1 782,73 \$		- \$	623,70 \$	-	- \$	2 406,43 \$	- \$	2 406,43 \$	25,92
Photographie (Cohorte H20)	2 875,97 \$		- \$	- \$	-	- \$	2 875,97 \$	- \$	2 875,97 \$	0,00
PLAC	1 064,49 \$		- \$	254,84 \$	-	1 035,43 \$	1 319,33 \$	1 035,43 \$	283,90 \$	19,32
Sc.Hum. - Innovation sociale	578,43 \$		804,73 \$	937,25 \$	53,80	409,99 \$	2 320,41 \$	409,99 \$	1 910,42 \$	40,39
Sc.Hum. - OI	463,47 \$		546,53 \$	- \$	-	- \$	1 010,00 \$	- \$	1 010,00 \$	0,00
Sc.Hum. - RP	1 093,65 \$		- \$	- \$	-	- \$	1 093,65 \$	- \$	1 093,65 \$	0,00
Sciences de la nature	1 094,61 \$		1 508,02 \$	- \$	-	1 988,93 \$	2 602,63 \$	1 988,93 \$	615,70 \$	0,00
Soins infirmiers	3 280,04 \$		- \$	- \$	-	689,90 \$	3 280,04 \$	689,90 \$	2 590,14 \$	0,00
Techniques administratives	0,50 \$		- \$	- \$	-	- \$	0,50 \$	- \$	0,50 \$	0,00
TÉE	67,46 \$		- \$	- \$	-	157,50 \$	67,46 \$	157,50 \$	(90,04) \$	0,00
TES	3 768,90 \$		- \$	- \$	-	- \$	3 768,90 \$	- \$	3 768,90 \$	0,00
TIL	1 026,76 \$		606,17 \$	1 675,33 \$	73,43	1 583,20 \$	3 308,26 \$	1 583,20 \$	1 725,06 \$	50,84
TTS	513,80 \$		- \$	- \$	-	- \$	513,80 \$	- \$	513,80 \$	0,00
Verre	- \$		- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	0,00
	58 198,41 \$	- \$	10 000,00 \$	21 982,90 \$		22 550,92 \$	90 181,31 \$	22 550,92 \$	67 630,39 \$	24,38
<b>Thématique</b>										
Annyeong from Korea	338,13 \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	338,13 \$	- \$	338,13 \$	-
C2V2 (Robotique)	- \$	2 450,00 \$	- \$	- \$	-	1 850,00 \$	2 450,00 \$	1 850,00 \$	600,00 \$	-
Club Plein Air	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Comité Femmes	1 336,10 \$	633,90 \$	- \$	295,65 \$	31,81	537,80 \$	2 265,65 \$	537,80 \$	1 727,85 \$	13,05
Comité Smash	354,67 \$	- \$	- \$	- \$	-	180,00 \$	354,67 \$	180,00 \$	174,67 \$	-
Cybersecurité	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
EnVIEUXronnement	1 806,34 \$	- \$	- \$	- \$	-	134,90 \$	1 806,34 \$	134,90 \$	1 671,44 \$	-
Ethique animale	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Fonds extrême nécessité - CI	1 666,81 \$	(1 666,81) \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Gratuit	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Improvisation	1 663,00 \$	5 295,78 \$	- \$	7 311,84 \$	57,99	10 568,78 \$	14 270,42 \$	10 568,78 \$	3 701,64 \$	51,24
Interculturel	300,00 \$	- \$	- \$	- \$	-	12,20 \$	300,00 \$	12,20 \$	287,80 \$	-
Journal étudiant L'Exilé	440,00 \$	- \$	- \$	1 500,00 \$	100,00	209,21 \$	1 940,00 \$	209,21 \$	1 730,79 \$	-
LBGTQ	- \$	- \$	- \$	610,30 \$	100,00	390,30 \$	610,30 \$	390,30 \$	220,00 \$	100,00
Libertad	889,32 \$	50,22 \$	- \$	593,04 \$	92,19	770,75 \$	1 532,58 \$	770,75 \$	761,83 \$	38,70
Made in Japan	609,75 \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	609,75 \$	- \$	609,75 \$	-
Potterville	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Radio du Vieux	789,78 \$	35,00 \$	- \$	412,36 \$	92,18	814,67 \$	1 237,14 \$	814,67 \$	422,47 \$	33,33
S.A.E	5 122,79 \$	3 201,91 \$	- \$	35,71 \$	1,10	8 360,71 \$	8 360,71 \$	8 360,71 \$	(0,30) \$	0,43
Vieux-Dragon	647,72 \$	- \$	- \$	- \$	-	330,18 \$	647,72 \$	330,18 \$	317,54 \$	-
COMITÉ ENDORMI	15 964,41 \$	10 000,00 \$	- \$	10 758,70 \$	51,83	24 159,50 \$	36 723,11 \$	24 159,50 \$	12 563,61 \$	29,30

## 5.3 Comités thématiques

### 5.3.1 Budget H22 – proposition (10.000,00 (dix mille) \$ disponibles)



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

Comités Thématiques	Budget A21	Solde A21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	% autofinanc. A21 (au 31 décembre 2021)	Dépenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10,00% comité en retard	% autofinancement H22	Proposition	Adopté TC H22-01 16-02-22
Annyeong from Korea		338,13 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Club Plein Air	B	- \$	- \$	-	2 700,00 \$	2 070,00 \$	630,00 \$	76,67%	630,00 \$	
Comité féministe		1 727,85 \$	- \$	13,05%	-	-	- \$	-		
Comité Get Smashed		174,67 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
C2V2 (Robotique)		600,00 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
EnVIEUXronnement		1 671,44 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Fonds extrême nécessité		- \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Improvisation	B	3 701,64 \$	- \$	51,24%	12 310,28 \$	3 480,00 \$	5 128,64 \$	28,27%	4 321,20 \$	
Interculturel		287,80 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Journal L'Exilé		1 730,79 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Libertad	B	761,83 \$	- \$	38,70%	1 072,00 \$	100,00 \$	210,17 \$	9,33%	210,17 \$	
L.G.B.T.Q.+	B	220,00 \$	- \$	100,00%	1 337,44 \$	600,00 \$	517,44 \$	44,86%	517,44 \$	
MIJ		609,75 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Radio du Vieux		422,47 \$	- \$	33,33%	-	-	- \$	-		
S.A.E.	B	(0,30) \$	- \$	0,43%	23 300,00 \$	18 300,00 \$	5 000,30 \$	78,54%	4 321,19 \$	
Vieux-Dragon		317,54 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
<b>Total</b>		<b>12 563,61 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>29,30%</b>	<b>40 719,72 \$</b>	<b>24 550,00 \$</b>	<b>11 486,55 \$</b>	<b>60,29%</b>	<b>10 000,00 \$</b>	<b>- \$</b>
Pas de budget remis						10 000,00 \$	Solde:			
Budget remis en retard: 10,00 % de pénalités						Fonds extrême nécessité= 0,00 \$				
						100,00% de la somme demandée	1357,61 pour Club Plein Air / Libertad / L.G.B.T.Q.+			
						Solde	8642,39 \$ divisé par 2 entre Improvisation (4321,20 \$) et S.A.E. (4321,19\$)			

Arts Visuels PLAC propose la répartition tel que proposées par le secrétariat de l'AGECVM  
 Improvisation appuie  
 Adoptée à l'unanimité

Comités Thématiques	Budget A21	Solde A21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	% autofinanc. A21 (au 31 décembre 2021)	Dépenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10,00% comité en retard	% autofinancement H22	Proposition	Adopté TC H22-01 16-02-22
Annyeong from Korea		338,13 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Club Plein Air	B	- \$	- \$	-	2 700,00 \$	2 070,00 \$	630,00 \$	76,67%	630,00 \$	630,00 \$
Comité féministe		1 727,85 \$	- \$	13,05%	-	-	- \$	-		
Comité Get Smashed		174,67 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
C2V2 (Robotique)		600,00 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
EnVIEUXronnement		1 671,44 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Fonds extrême nécessité		- \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Improvisation	B	3 701,64 \$	- \$	51,24%	12 310,28 \$	3 480,00 \$	5 128,64 \$	28,27%	4 321,20 \$	4 321,20 \$
Interculturel		287,80 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Journal L'Exilé		1 730,79 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Libertad	B	761,83 \$	- \$	38,70%	1 072,00 \$	100,00 \$	210,17 \$	9,33%	210,17 \$	210,17 \$
L.G.B.T.Q.+	B	220,00 \$	- \$	100,00%	1 337,44 \$	600,00 \$	517,44 \$	44,86%	517,44 \$	517,44 \$
MIJ		609,75 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Radio du Vieux		422,47 \$	- \$	33,33%	-	-	- \$	-		
S.A.E.	B	(0,30) \$	- \$	0,43%	23 300,00 \$	18 300,00 \$	5 000,30 \$	78,54%	4 321,19 \$	4 321,19 \$
Vieux-Dragon		317,54 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
<b>Total</b>		<b>12 563,61 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>29,30%</b>	<b>40 719,72 \$</b>	<b>24 550,00 \$</b>	<b>11 486,55 \$</b>	<b>60,29%</b>	<b>10 000,00 \$</b>	<b>10 000,00 \$</b>
Pas de budget remis						10 000,00 \$	Solde:			
Budget remis en retard: 10,00 % de pénalités						Fonds extrême nécessité= 0,00 \$				
						100,00% de la somme demandée	1357,61 pour Club Plein Air / Libertad / L.G.B.T.Q.+			
						Solde	8642,39 \$ divisé par 2 entre Improvisation (4321,20 \$) et S.A.E. (4321,19\$)			



# - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

## 5.3.2 Immobilisations H22 – (887,36 (huit cent quatre-vingt-sept et 36 sous) \$ disponibles)

Sciences humaine – Regards sur la personne propose **d’octroyer en immobilisation :**

- **100,00 (cent) \$ à LGBTQ**
- **500,00 (cinq cents) \$ à Improvisation**

Improvisation appuie  
Adoptée à l’unanimité

## 5.4 Comités thématiques

### 5.4.1 Subventions H22 – **proposition** (15.000,00 (quinze mille) \$ disponibles)

Comités de concentration	# H22 - JOUR TPL - TPA / BUDGET H22	Solde A-21 (31 décembre 2021)	% autofinanc. A21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	Depenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10% aux budgets en retard	% autofinancement H22	Autofinancement à 80,00 % des dépenses - solde	Nouvelle demande AGEVCM avec Autofinancement à 80,00 %	Proposition (66.685688 \$ par 100,00 \$ demandés) pour tous les comités	\$ par étudiant de la concentration
Construction textile	35	425,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Céramique	36	161,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Ébénisterie	43	616,20 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Impression textile	21	397,44 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Joaillerie	45	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Lutherie	36	(25,17) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Verre	22	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Architecture	216	5 863,69 \$	20,88%	-	10 664,76 \$	2 400,00 \$	2 401,07 \$	49,99%	3 840,86 \$	960,21 \$	640,33 \$	2,96 \$
Audiovisuel	106	1 058,71 \$	25,96%	-	3 536,00 \$	400,00 \$	2 077,29 \$	16,15%	1 981,83 \$	495,46 \$	330,40 \$	3,12 \$
Communication	173	4 333,32 \$	5,55%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Création littéraire	65	7 063,72 \$	49,41%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Des. Industriel	107	4 552,38 \$	20,35%	-	9 800,00 \$	2 700,00 \$	2 547,62 \$	51,45%	4 198,10 \$	1 049,52 \$	699,88 \$	6,54 \$
Des. Intérieur	151	482,79 \$	55,31%	B.Corrige	17 250,00 \$	7 285,00 \$	9 482,21 \$	43,45%	13 413,77 \$	3 353,44 \$	2 236,27 \$	14,81 \$
Des. Présentation	82	2 655,56 \$	-	-	4 400,00 \$	1 100,00 \$	644,44 \$	63,06%	1 395,55 \$	348,89 \$	232,66 \$	2,84 \$
Dessin animé	227	4 878,57 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Génie mécanique	225	731,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Graphisme	203	12 274,38 \$	57,62%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Histoire & Civilisation	85	128,65 \$	-	-	650,00 \$	450,00 \$	71,35 \$	86,31%	450,00 \$	71,35 \$	47,58 \$	0,56 \$
Informatique	185	139,08 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Langue	50	429,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Optimonde	48	2 758,22 \$	-	-	78 300,00 \$	66 100,00 \$	9 441,78 \$	87,50%	66 100,00 \$	9 441,78 \$	6 296,32 \$	131,17 \$
Photographie	144	5 282,40 \$	25,92%	-	11 000,00 \$	2 705,00 \$	3 012,60 \$	47,31%	4 574,08 \$	1 143,52 \$	762,56 \$	5,30 \$
PLAC	346	283,90 \$	-	-	2 433,90 \$	950,00 \$	1 200,00 \$	44,19%	1 720,00 \$	430,00 \$	286,75 \$	0,83 \$
Sciences de la nature	197	1 094,61 \$	19,32%	-	4 404,80 \$	2 670,00 \$	640,19 \$	80,66%	2 670,00 \$	640,19 \$	426,92 \$	2,17 \$
Sc. Humaines -Innov.Soc.	57	1 910,42 \$	40,39%	-	3 057,00 \$	600,00 \$	546,58 \$	52,33%	917,26 \$	229,32 \$	152,92 \$	2,68 \$
Sc. Humaines -Q.Int.	183	1 010,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Sc. Humaines -RP	669	1 093,65 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	384	2 590,14 \$	-	-	3 490,14 \$	- \$	900,00 \$	-	720,00 \$	180,00 \$	120,03 \$	0,31 \$
Techniques de gestion	211	0,50 \$	-	-	20 750,00 \$	15 750,00 \$	4 999,50 \$	75,91%	16 599,60 \$	4 149,90 \$	2 767,39 \$	13,12 \$
TEE	109	(90,04) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TES	503	3 768,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TIL	119	1 725,06 \$	50,64%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TTS	258	513,80 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5341</b>	<b>63 440,66 \$</b>	<b>52,60%</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>166 679,60 \$</b>	<b>103 110,00 \$</b>	<b>37 964,63 \$</b>	<b>61,86%</b>	<b>118 581,05 \$</b>	<b>22 493,58 \$</b>	<b>15 000,00 \$</b>	<b>2,81 \$</b>
									<b>80,00 % et + d'autofinancement</b>			
										<b>66,685688 \$ pour 100,00 \$ demandés</b>		

AGEVCM - Comités concentration - Budget H22 proposé (80,00 % autofinancement avant calcul demandes) en T.C. H22-01, du 16 février 2022

Design d'intérieur propose de récupérer comme cotisations dédiées aux comités de concentration les fonds de :

- Génie mécanique (731,90\$),
- Langue (429,00 \$),
- Techniques d'Éducation spécialisée (3768,90 \$),
- Construction textiles (425,78 \$),
- Céramique (161,76 \$),
- Ébénisterie (616,20 \$),
- Impression textile (397,44 \$)
- Lutherie (-25,17 \$)

Pour un total de 6505,79 \$, qui s'ajoutent aux 15000,00 \$ prévus au budget H22 de l'AGEVCM pour les comités de concentration, à répartir au prorata des demandes initiales des comités



## - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

Audiovisuel appuie

Architecture amende, pour qu'un maximum de 5000,00 (cinq mille) \$ soit attribué à un comité, tout montant excédant cette limite étant remise aux autres comités  
Sciences humaine – Regards sur la personne appuie  
Adopté à l'unanimité

Sciences humaine – Regards sur la personne amende d'ajouter à ce montant à distribuer aux comités de concentration un don de 793,66 \$ du comité Sciences humaine – Regards sur la personne, à distribuer au prorata des demandes  
Soins infirmiers appuie  
Adopté à l'unanimité

Retour à la principale

Soins infirmiers s'oppose

Plein Air propose une plénière de 5 minutes  
Soins infirmiers appuie

Libertad s'oppose

Battue

Retour à la principale

**Design d'intérieur propose de récupérer comme cotisations dédiées aux comités de concentration les fonds de :**

- **Génie mécanique (731,90\$),**
- **Langue (429,00 \$),**
- **Techniques d'Éducation spécialisée (3768,90 \$),**
- **Construction textiles (425,78 \$),**
- **Céramique (161,76 \$),**
- **Ébénisterie (616,20 \$),**
- **Impression textile (397,44 \$)**
- **Lutherie (-25,17 \$)**

**Pour un total de 6505,79 \$, qui s'ajoutent aux 15000,00 \$ prévus au budget H22 de l'AGECVM pour les comités de concentration, à répartir au prorata des demandes initiales des comités;**

**qu'un maximum de 5000,00 (cinq mille) \$ soit attribué à un comité, tout montant excédant cette limite étant remise aux autres comités;**

**et d'ajouter à ce montant à distribuer aux comités de concentration un don de 793,66 \$ du comité Sciences humaine – Regards sur la personne, à distribuer au prorata des demandes.**

**(soit un total de 22299,44 \$, moins 10000,00 \$ pour Design d'intérieur et Optimonde, soit un total de 12299,44 à répartir au prorata aux autres comités ayant déposé des demandes de budget, pour un ratio de 64,59573 \$ pour 100,00 \$ demandé)**

Adoptée à forte majorité

LGBTQ rappelle le présidium à l'ordre pour le suivi des procédures et la neutralité nécessaire pour permettre une saine tenue des débats de la Table de concertation

Comités de concentration	# H22 - JOUR TPL - TPA / BUDGET H22	Solde A-21 (31 décembre 2021)	Solde corrigé A-21 (TC H22-01, 16 février 2022)	% autofinanc. A-21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	Dépenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10% aux budgets en retard	% autofinancement H22	Adopté T.C. H22-01 16-02-22	\$ / étudiante de la concentration
Construction textile	35	425,76 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Céramique	36	161,76 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Ebénisterie	43	616,20 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Impression textile	21	397,44 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Joailleurie	45	- \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Lutherie	36	(25,17) \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Verre	22	- \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-
Architecture	216	5 863,69 \$	5 863,69 \$	20,88%	-	10 664,76 \$	2 400,00 \$	2 401,07 \$	49,99%	1 550,99 \$	7,18 \$
Audiovisuel	106	1 058,71 \$	1 058,71 \$	25,96%	-	3 536,00 \$	400,00 \$	2 077,29 \$	16,15%	1 341,84 \$	12,66 \$
Communication	173	4 333,32 \$	4 333,32 \$	5,55%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Création littéraire	65	7 063,72 \$	7 063,72 \$	49,41%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Des. Industriel	107	4 552,38 \$	4 552,38 \$	20,35%	-	9 800,00 \$	2 700,00 \$	2 547,62 \$	51,45%	1 645,65 \$	15,38 \$
Des. Intérieur	151	482,79 \$	482,79 \$	55,31%	B.Corrigé	17 250,00 \$	7 285,00 \$	9 482,21 \$	43,45%	5 000,00 \$	33,11 \$
Des. Présentation	82	2 655,56 \$	2 655,56 \$	-	-	4 400,00 \$	1 100,00 \$	644,44 \$	63,06%	416,28 \$	5,08 \$
Dessin animé	227	4 878,57 \$	4 878,57 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Génie mécanique	225	731,90 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Graphisme	203	12 274,38 \$	12 274,38 \$	57,62%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Histoire & Civilisation	85	128,65 \$	128,65 \$	-	-	650,00 \$	450,00 \$	71,35 \$	86,31%	46,09 \$	0,54 \$
Informatique	185	139,08 \$	139,08 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Langue	50	429,00 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Optimonde	48	2 758,22 \$	2 758,22 \$	-	-	78 300,00 \$	66 100,00 \$	9 441,78 \$	87,50%	5 000,00 \$	104,17 \$
Photographie	144	5 282,40 \$	5 282,40 \$	25,92%	-	11 000,00 \$	2 705,00 \$	3 012,60 \$	47,31%	1 946,01 \$	13,51 \$
PLAC	346	283,90 \$	283,90 \$	-	-	2 433,90 \$	950,00 \$	1 200,00 \$	44,19%	775,15 \$	2,24 \$
Sciences de la nature	197	1 094,61 \$	1 094,61 \$	19,32%	-	4 404,80 \$	2 670,00 \$	640,19 \$	80,66%	413,54 \$	2,10 \$
Sc. Humaines -Innov.Soc.	57	1 910,42 \$	1 910,42 \$	40,39%	-	3 057,00 \$	600,00 \$	546,58 \$	52,33%	353,07 \$	6,19 \$
Sc. Humaines -Q.Int.	183	1 010,00 \$	1 010,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Sc. Humaines -RP	669	1 093,65 \$	300,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Soins infirmiers	384	2 590,14 \$	2 590,14 \$	-	-	3 490,14 \$	- \$	900,00 \$	-	581,36 \$	1,51 \$
Techniques de gestion	211	0,50 \$	0,50 \$	-	-	20 750,00 \$	15 750,00 \$	4 999,50 \$	75,91%	3 229,46 \$	15,31 \$
TEE	109	(90,04) \$	(90,04) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
TES	503	3 768,90 \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
TIL	119	1 725,06 \$	1 725,06 \$	50,64%	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
TTS	258	513,80 \$	513,80 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	- \$	-
Total	5341	63 440,66 \$	56 141,22 \$	52,60%	0,00 \$	166 679,60 \$	103 110,00 \$	37 964,63 \$	61,86%	22 299,44 \$	4,18 \$
		- \$						Budget disponible H22: 15000,00 \$		Max accordé: 5000,00 \$ Opti & Des.Int.	
								Budget récupéré H22: 6505,79 \$		Reste à distribuer au prorata 12299,44 \$	
								Don Sc.Hum.Regards H22: 793,65 \$		Prorata = 64,59573 \$ / 100,00 \$ demandés	
								Budget ajusté H22: 22299,44 \$			

AGECVM - Comités concentration - Budget H22 après transferts solde, don, limite à 5000,00 \$, et adopté en T.C. H22-01, du 16 février 2022

## 5.5 Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles)

### 5.5.1 H22-01 : Production websérie (600,00 (six cents) \$ demandés

LGBTQ propose d'octroyer 600,00 (six cents) \$ de subventions étudiantes à ce projet de web série  
Comité Plein Air appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 6.0 Activités des comités (Document non complété par les comités présents ...)

### 6.1 Activités commun comité

Le houblon, c'est bon ...  
Le malt c'est balte ???

## 7.0 Affaires diverses

### 7.1 Mandats sur les bourses bonbons

RAPPEL : Mandat T.C. A21-05, du 1<sup>er</sup> décembre 2021

#### Bourses bonbon pour une éducation 'marchandisée'

À moins d'un an des élections provinciales, le gouvernement de François Legault entend conditionner les bourses étudiantes et les enveloppes budgétaires aux programmes qui sont en adéquation maximale aux besoins du marché.

Tel qu'annoncé dans le mini-budget du ministre des Finances du Québec, plus de 2,9 milliards \$ seront dédiés à la formation au sein des domaines d'activité en haute demande de main-d'œuvre comme le génie, les technologies de l'information, la construction, la santé et les services sociaux, l'éducation et les services de garde éducatifs à



## - TABLE DE CONCERTATION H22-#1

l'enfance. De ce montant, 1,7 milliard \$ servent à la création d'un programme de bourses pour les personnes étudiant à temps plein dans l'un de ces domaines. Au terme de leur formation, ces personnes pourront recevoir jusqu'à 9000 \$ au collégial et entre 15 000 \$ et 20 000 \$ à l'université.

En fait, à l'université, ce programme de bourses revient tout au plus à payer les frais de scolarité des personnes étudiant à temps plein dans certains programmes d'études. En effet, [les droits de scolarité et autres frais obligatoires annuels atteignent désormais 4310 \\$](#) pour un.e étudiant.e à temps plein au premier cycle et ces coûts connaissent une hausse moyenne de 111 \$ par année.

Rappelons que la mesure caquiste ne favorise que les personnes ayant l'option d'étudier à temps plein, alors que les personnes ne pouvant que réaliser leur étude à temps partiel, par exemple certains parents étudiants, seront financièrement désavantagées.

D'ailleurs, il y a fort à parier que cette annonce ne constitue pas une mesure éphémère qui disparaîtra au bout de cinq ans. En effet, [une fuite](#) d'une rencontre à huis clos tenue en juin entre les rectorats de la province ainsi que le premier ministre dévoilait que ce dernier avait déjà le désir d'arrimer davantage l'enseignement aux besoins du marché.

Dans un contexte de mal-financement des établissements postsecondaires et de droits de scolarité universitaires élevés, cette mesure, en plus de trahir l'un des buts premiers du système public d'éducation postsecondaire du Québec, reproduit une marchandisation de l'éducation en forçant les étudiant.es à développer un rapport en termes de coûts-bénéfices vis-à-vis de leur formation.

Bien que le financement des études soit une initiative des plus pertinentes, d'autres options, notamment la gratuité scolaire, pourraient, pour des coûts similaires, produire des effets plus bénéfiques en termes de diplomation et de lutte contre les inégalités.

Pour une meilleure accessibilité aux études

En fait, alors que les mesures bonbon annoncées totalisent plusieurs milliards de dollars, la gratuité scolaire au cégep et à l'université reviendrait à 1,36 milliard \$ par an, soit environ 1,1 % du budget du gouvernement du Québec, [si l'on se fie aux données de Statistique Canada](#).

[Comme l'a montré l'IRIS en 2007](#), les périodes de gel engendrent une hausse du taux d'inscription de près de 20 % au baccalauréat. Conséquemment, imaginez l'impact de l'abolition des frais de scolarité sur la fréquentation de l'ensemble des programmes, dont ceux ciblés par le gouvernement.

En outre, abolir les frais de scolarité pourrait constituer une mesure beaucoup plus efficace pour favoriser la complétion générale des études à temps. En effet, les personnes étudiantes n'auraient pas à consacrer une partie de leur temps à travailler pour payer leurs droits de scolarité.

Trahison de la mission du système d'éducation

Il y a maintenant plus de 60 ans, le rapport Parent définissait que le système d'éducation avait deux buts principaux : s'assurer de fournir une main-d'œuvre qualifiée qui favorise le développement économique et social ; former des citoyen.nes doté.es d'un sens critique, capables de participer à la vie démocratique et de se prémunir contre la manipulation et l'aliénation qui pourrait résulter de la société de consommation et de communication.

Or, les mesures annoncées compromettent ce deuxième aspect. En ciblant certains programmes aux dépens des autres, le gouvernement caquiste signifie que l'investissement que représente le système d'éducation publique doit produire des connaissances et des formations qui se traduisent par des retombées économiques directes. La qualité sociale de l'éducation lui apparaît comme du « gaspillage », dont l'investissement ne vaut pas la chandelle. En d'autres termes, les établissements d'enseignement se muent en des usines de production de main-d'œuvre devant répondre qualitativement et quantitativement aux exigences du marché et non au bien-être de la société. Dans cette perspective, nul besoin de permettre à l'ensemble des citoyen.nes de contribuer à la vie politique et sociale par une compréhension des enjeux sociaux et par la transmission des savoirs culturels, intellectuels et scientifiques.

Inégalités sociales

Les frais de scolarité constituent une barrière à l'entrée aux études supérieures qui n'est pas vécue également par tout le monde. En effet, étudier à l'université représente pour beaucoup un endettement de plusieurs milliers de dollars qui devront être remboursés aux termes des études, en plus des intérêts.

Or, il est largement connu qu'il existe au Québec des écarts salariaux entre les hommes et les femmes et entre les personnes blanches et les personnes racisées. Dès lors, l'endettement étudiant provoqué par des frais de scolarité élevés fait en sorte que certains groupes sociaux paieront plus cher pour leur éducation. Ainsi, du fait des discriminations sur le marché de l'emploi, le fardeau financier de l'éducation est plus important pour certains groupes d'individus.

Enfin, l'accès à l'éducation postsecondaire est un facteur déterminant dans l'émancipation des groupes opprimés par le genre, la race, la classe et le handicap. Les études et la recherche constituent des outils pratiques à la théorisation de leur propre oppression et les moyens de travailler à subvertir cet état.

En somme, le gouvernement pourrait profiter des revenus additionnels pour réaliser des mesures incitatives pour favoriser la participation de tous et de toutes à l'ensemble des programmes d'éducation. La gratuité scolaire pourrait profiter à chaque génération en soutenant l'accès au banc des universités, ce qui se traduirait par une amélioration de leur niveau de vie, de leur capacité à participer aux décisions politiques, à la vie sociale et ainsi, à une diminution généralisée des inégalités.

**Signataires**

Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED)

Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (AFEFA)

Association des étudiantes et étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE)

Association étudiante d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM)



## **- TABLE DE CONCERTATION H22-#1**

Regroupement des étudiant-e-s en sociologie de l'Université Laval (RÉSUL)  
Association générale étudiante du campus à Rimouski de l'UQAR (AGECAR)  
Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESS)  
Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC)  
Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH)  
Association Facultaire Étudiante des Langues et Communication (AFELC)  
Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM)

Le Bureau exécutif propose, **dans la continuité de la lutte de l'AGECVM, de mandater tous.les nos représentant.e.s de s'opposer à de pareils programmes qui 'marchandisent' l'éducation encore davantage qu'elle ne l'est déjà**  
LGBTQ appuie

Improvisation s'oppose

Adoptée à majorité

Le Bureau exécutif propose **que les représentants des étudiant.e.s à la Commission des études élaborent des mandats plus précis à ce sujet**

Architecture appuie

Adopté à l'unanimité

### **7.2 Nouveau site web de l'AGECVM**

Le Bureau exécutif transmet les demandes (???) de l'équipe d'étudiant.e.s engagé.e.s pour se former et réaliser le nouveau site de l'AGECVM sous la supervision de Koumbit et propose de leur octroyer un 4,00 % supplémentaire à leur contrat.

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

#### **Note du secrétariat :**

Plus d'informations, dont un résumé écrit des demandes de l'équipe, sont essentiels avant tout nouveau versement à l'équipe de développement du site web de l'AGECVM, pour assurer une transparence minimum et éviter toute apparence de conflit d'intérêt ...

### **8.0 Levée**

Tout le monde propose **la levée de la Table de concertation [H22-01](#), de ce 16 février 2022**

Tout le monde appuie

Adoptée à l'unanimité

1. Annyeong from Korea

2. Architecture

3. Audiovisuel

Bureau exécutif

- Voir BE

4. C2V2 (Robotique)

5. Céramique

6. Comité féministe

7. Comité Smash

8. Communication

9. Construction textile

- **COMITÉ INACTIF H21/A21**

10. Création littéraire

11. Design de présentation

12. Design d'intérieur

13. Design industriel

14. Dessin animé

15. Ébénisterie

16. EnVIEUXronnement

17. Génie mécanique

18. Graphisme

19. Histoire & civilisation

EXCUSÉ



40. Sciences de la nature

-  
-  
-

41. Soins infirmiers

- EXCUSÉ

42. TÉE

-  
-  
-

43. TÉS

-  
-  
-

44. TIL

-  
-  
-

45. TTS

-  
-  
-

46. Techniques de gestion

-  
-  
-

47. Verre

-  
-  
-

48. Vieux-Dragon

-  
-  
-

- **COMITÉ INACTIF H21/A21**

*Notre  
COMPLÈTE  
PAR  
COMITÉS !*

# FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Flora Normant

Concentration: Centre social, au Collectif le Récif

Telephone: (438-389-8590)

Date 23/02/2022

Courriel: collectiflerecif@gmail.com



Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 02 février 2022, au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

## OUVERTURE D'UN CENTRE SOCIAL

En 2019, des ancien.ne.s résident.es du Récif et des membres actuels de l'OBNL du Récif se sont rassemblé.es pour fonder le Centre Social du Récif.

Pendant la pandémie, nous avons beaucoup travaillé sur l'ouverture du Centre Social qui aura lieu en mars 2022.

Les espaces qui seront accessibles dans le Centre social sont: Un atelier de menuiserie, un atelier de réparation de vélo communautaire, un jardin collectif, un atelier de couture et d'arts, un atelier de sérigraphie, la bibliothèque communautaire l'Anguille, une salle de projection et de réunion ainsi que la salle des Presses de l'Est (projet communautaire d'impression et de reliure).

Montant demandé :

1000\$

**(Compléter le budget ci-joint)**

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

**Vocation sociale** : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Avec la bibliothèque communautaire l'Anguille, qui est au cœur du centre social, nous voulons rendre accessible la lecture et la culture à travers la location gratuite de livres/bds/revues scientifiques et culturelles/zines/etc et en organisant des événements intergénérationnels.

**Vocation impact sur nos membres** : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Le Récif est un lieu qui permet au gens de la ville d'avoir accès à la nature, à un répit ou un moment de création en dehors du monde urbain. Nous sommes super intéressé.es à trouver des moyens de remercier les associations étudiantes qui nous supportent en établissant un réseau qui permet aux étudiant.e.s de votre association de connaître le Récif et de « profiter » de nos ressources. Que ce soit à travers les résidences artistiques, militantes ou bien à travers l'organisation d'évènement ou même de colocation, ça nous ferait plaisir d'être en lien avec vous.

Au moins trois des membres actuels de l'organisation sont des ancien-nes étudiant-es et militant-es de l'AGEVCM.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. \*

Nous souhaitons accueillir des projets culturels, artistiques, politiques et communautaires variés qui ont besoin d'un lieu et de ressources pour prendre leur envol. Avec hébergement inclus!

Date(s): Mars 2022 Lieu(x): Collectif le Récif à Trois-Pisotles

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : Sur le long terme, des centaines!

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

\*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

## Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- La mobilisation, la gestion des réseaux sociaux et la recherche d'autres fonds pour financer le projet.

2-

Il reste seulement la finalisation de certains espaces, comme par exemple l'installation d'un lavabo pour le centre social. Sinon le gros du travail à été fait bénévolement durant la pandémie. Cela fait maintenant quelques années que nous travaillons activement à l'ouverture du centre social!

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org





# LE MOUTON NOIR

JOURNAL INDÉPENDANT PLUS MORDANT QUE LE LOUP



[À propos](#) [S'abonner](#) [Nous appuyer](#) [Publicité](#) [Liens](#) [Contact](#)

[ACCUEIL](#) [POLITIQUE](#) [SOCIÉTÉ](#) [CULTURE](#) [ENVIRONNEMENT](#) [IDÉES](#) [VIDÉO](#) [ARCHIVES](#) [POLITIQUE ÉDITORIALE](#) [BOUTIQUE](#)

## À Trois-Pistoles, coup de jeune pour le Récif

L'auteur est journaliste de l'Initiative de journalisme local, financée par le gouvernement du Canada

9 avril 2021 par [Rémy Bourdillon](#)



Julia et Mycène.

Au bord de la rivière Trois-Pistoles, un vieux bâtiment verdâtre arbore une enseigne défraîchie « Auberge de la Rivière », mais plus personne ne l'appelle de cette manière dans la région. L'endroit est plutôt connu comme le Récif, et est depuis 2015 un haut lieu de la culture alternative au Bas-Saint-Laurent.

Huit personnes vivent à l'intérieur de l'imposant édifice de trois étages, dont Julia et Mycène qui nous accueillent dans la grande salle commune du rez-de-chaussée. Arrivées toutes deux à l'été 2019 pour faire une résidence artistique (Julia en poésie, Mycène en bande dessinée), elles ne sont jamais reparties et travaillent aujourd'hui dans des organismes communautaires de la région. Une trajectoire qui n'a rien d'anormal ici, assure Mycène : « *On estime qu'une cinquantaine de personnes se sont installées dans le coin en ayant gravité de près ou de loin autour du Récif* ».

Car le Récif, c'est l'endroit rêvé où s'échouer quand on est un jeune qui veut quitter la ville pour découvrir le calme des régions, tout en continuant à fréquenter une communauté artistico-militante dynamique qui s'intéresse aux réflexions sociétales du moment. Sur les murs, on retrouve un curieux mélange d'affiches contestataires et de vieux portraits encadrés datant des anciens propriétaires, fantômes d'un temps révolu au même titre que les lustres et le prélat coloré. Côté ouest, la vue sur le pont ferroviaire et le fleuve est magnifique.

Il y a plus d'une vingtaine de pièces dans le Récif. En plus des chambres des résidents, on trouve entre autres une salle de musique isolée avec des boîtes d'œufs, une salle de couture, une salle de danse, un atelier de réparation de vélo, une garde-robe rempli de costumes divers et variés... et à l'extérieur, le jardin s'agrandit d'année en année.

« *Un des buts du Récif, c'est d'offrir des infrastructures à des projets itinérants, c'est-à-dire des projets qui n'ont pas encore d'espace fixe parce que ça coûte trop cher* », explique Julia. Par exemple, une presse pour faire de l'impression pourrait bientôt atterrir dans l'ancienne auberge afin de permettre à une petite maison d'édition locale d'opérer, mais le projet a dû être mis sur pause pour cause de pandémie.

### Le poids des ans

Comme tous les lieux dédiés à la culture, le Récif a souffert de la Covid : il semble loin le temps où l'endroit grouillait de vie entre résidences artistiques, spectacles de musique et soirées de lecture. Les activités sont désormais strictement réservées à la bulle des « colocs », mais ceux-ci ont quand même un gros projet pour les prochains mois : faire des rénovations.

« *La bâtisse est bicentenaire et a tout le temps des problèmes, c'est un poids très lourd à porter*, témoigne Julia. *On n'a pas d'énergie pour faire des*

*programmations et des événements si l'eau est tout le temps en train de couler dans la grande salle, si les robinets ne fonctionnent pas, et si les fenêtres s'ouvrent à tout bout de champ! »*

Il suffit de se promener dans les étages supérieurs du Récif pour voir la gravité de la situation : rarement on a l'occasion de voir des planchers aussi pentus, à tel point qu'une porte a dû être coupée pour continuer à fermer! Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg : « *Le système de chauffage et la plomberie sont arriérés* », poursuit Julia.

### Lancement d'une campagne de sociofinancement

Le propriétaire des lieux est un organisme sans but lucratif (le Collectif Le Récif) qui a été créé spécialement pour acheter l'ancien hôtel. Autant dire que ses moyens sont très limités. Alors, pour financer les travaux, une [campagne de sociofinancement](#) vient d'être lancée par le Récif sur la plate-forme La Ruche.

L'objectif a été fixé à 10 000 \$ dans un premier temps, et il pourra être porté à 15 000 \$ si les choses vont bien. Cette somme est faible en regard des besoins, mais elle respecte la capacité de payer de la communauté que le Récif rejoint, qui n'est pas fortunée. Des demandes de subventions seront faites en parallèle auprès de la MRC et du ministère de la Culture. Pour diminuer les coûts, le gros des travaux sera fait bénévolement par les résidents et leurs connaissances, cet été.

Une fois le lieu rénové, son fonctionnement va être un peu plus professionnel, si l'on peut parler ainsi : fini les allées et venues de non-résidents qui débarquent sans crier gare, le Récif va devenir un centre social qui aura des horaires d'ouvertures fixes, clairement séparé de la colocation.

Concrètement, le rez-de-chaussée deviendra un lieu polyvalent librement accessible aux visiteurs, qui pourront par exemple tenir des réunions ou jouer aux cartes sans avoir à consommer. Quant aux autres salles, elles seront désormais accessibles seulement sur réservation. Le tout devrait permettre une cohabitation harmonieuse entre résidents et utilisateurs venus de l'extérieur.

Ce centre social sera opéré selon des principes d'autogestion. Cela signifie qu'un comité de coordination sera créé pour l'opérer, « *pour s'occuper des plages horaires, s'assurer que tout soit en place, que chaque personne est accueillie et capable de naviguer dans l'espace commun* », précise Mycène.

La campagne de sociofinancement sera en ligne jusqu'à la fin mai, et les travaux réalisés à partir du mois de juin. On pourra donc découvrir le Récif nouveau genre dès l'automne, si les mesures sanitaires sont levées...

[ACCUEIL](#) [POLITIQUE](#) [SOCIÉTÉ](#) [CULTURE](#) [ENVIRONNEMENT](#) [IDÉES](#) [VIDÉO](#) [ARCHIVES](#) [POLITIQUE ÉDITORIALE](#)  
[BOUTIQUE](#)

[À propos](#) [S'abonner](#) [Nous appuyer](#) [Publicité](#) [Liens](#) [Contact](#)

Culture  
et Communications

Québec



PLAN  
CULTUREL  
NUMÉRIQUE  
DU QUÉBEC

NOTRE CULTURE, CHEZ NOUS, PARTOUT

Canada

Soutenu par l'initiative de journalisme local



**Fond Solidarité AGE CVM (FSAGE)**  
**Procédures d'utilisation (Proposition)**

**Article 1**

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

**Article 2**

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

**Article 3**

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGE CVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesses et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

**Article 4**

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.

**Article 5**

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

**Article 6**

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

**Article 7**

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

**Article 8**

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s:

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

**Article 9**

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGE CVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

**Article 10**

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.



# - TABLE DE CONCERTATION A21-#4

R.A.S.

## 2.2.6 **Encourager** la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

### **RAPPEL**

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Histoire & civilisation propose de 'kidnapper' les élèves du secondaire 'visitant' le cégep pour les 'endoctriner' le plus vite possible (Légalement ceci n'est pas un conseil juridique)

## 2.3 **Archiviste / Archives**

R.A.S.

## 2.4 **Fond de solidarité AGE CVM : Procédures d'utilisation (proposition)**

### **Procédures d'utilisation (Proposition)**

#### **Article 1**

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

#### **Article 2**

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

#### **Article 3**

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGECVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

#### **Article 4**

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.



# - TABLE DE CONCERTATION A21-#4

## **Article 5**

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

## **Article 6**

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

## **Article 7**

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

## **Article 8**

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s :

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

## **Article 9**

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGECVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

## **Article 10**

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **que la Table de concertation envoie ces modalités d'utilisation du Fonds de solidarité AGECVM à la prochaine Assemblée générale en vue de leur adoption**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **de donner le droit de parole à François Cogné, de RADAR**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

## **2.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : Comité**

R.A.S.

## **2.6 Microbrasseries : Brassin AGECVM**

Création de la bière *gauche efficace duplessiste écologico-extractive nationaliste chauvine catho-laïque anti-woke* à vendre à perte

R.A.S.

## **2.7 Assurances collectives : améliorations**

R.A.S.

## **2.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM :**

**Censure, menaces et exclusion au Collège de Maison-neuve: quelle liberté d'expression?**

9 novembre 2021

Les noms des étudiantes et de l'enseignante impliquées dans la situation décrite dans ce texte sont fictifs. L'objectif de celui-ci n'est pas de faire une dénonciation publique de l'enseignante,

## Calendrier proposé :

### Fin-Mars 2022

- Déterminer du thème général et des 12 thématiques mensuelles pour recherche de textes et contenus

Nomination d'un-e responsable de production, ou gestion par le secrétariat de l'AGECVM

### Lancer concours graphiste au plus tard le 11 mars 2022:

#### Courriel proposé :

Bonjour cher-e-s étudiant-e-s de graphisme, 5ème et 6ème session ou

Bonjour (pour tous les membres de L'AGECVM

L'AGECVM est à la recherche de graphistes et / ou artistes pour assurer la mise en page du fabuleux AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda").

Nous recherchons des gens motivés pour assurer la mise en page des textes, des cases et des calendriers. Bref, tout ce qui concerne l'intérieur de ce futur merveilleux AGEnda!

**Période de production:** mai et juin 2022, pour remise à l'Imprimeur idéalement à la mi-juin 2022, au plus tard fin juin 2022.

Vous devez fournir, seul-e ou en équipe, un portfolio d'œuvres démontrant votre exceptionnel talent dans la mise en page et / ou ce que vous jugez pertinent pour démontrer vos incroyables capacités (entre autre une esquisse d'une page calendrier de l'AGEnda) au secrétariat de l'AGECVM (local 3.85) **AVANT LE VENDREDI 22 AVRIL.**

Toutes les candidatures seront soumises à un processus de sélection, et le choix sera fait par consultation Omnivox ou à la Table de concertation H22-05, du 04 mai 2022.

Pour participer à ce concours, **vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal à la session H22,** et donc membre de l'AGECVM.

Ce travail colossal est brillamment récompensé de 2500,00 (deux mille cinq cents) \$, cette somme pouvant être divisée si une équipe de deux ou plusieurs personnes soumettent un projet commun, et évidemment d'un grand merci de toute l'équipe !

Nous sommes impatient-e-s de voir vos œuvres!

Secrétariat de l'AGECVM

- Devis de trois et plus d'imprimeries (voir ci-dessous) pour décision à la Table de concertation H22-03, 23 mars 2022;

### Fin-Avril 2022

- Accord avec le cégep (Direction des Services aux étudiants) sur le contenu pratique qui concerne le cégep : évaluation des apprentissages, ressources internes pour les étudiant-e-s, ...
- Définition du contenu pour les 212 pages et de la manière de la compléter par la-le responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif), et validation en Bureau exécutif;
- Appel avant le 1<sup>er</sup> avril 2022, via courriel, à nos membres pour les dessins ou photos des couvertures et des illustrations mensuelles (12) - date limite du concours : vendredi 22 avril 2022, pour choix lors de la Table de concertation H22-05, 04 mai 2022 – VOIR CI-DESSOUS

### Fin-Mai 2022

- Toutes les candidatures des graphistes seront soumises à un processus de sélection, et le choix sera fait par consultation Omnivox ou à la Table de concertation H22-05, du 04 mai 2022.
- Tous les textes disponibles et validés par le-la responsable désigné-e

### Mi-juin 2022

Travail du-des graphiste-s terminé pour dernière relecture par le-la responsable désigné-e (et par toute autre instance désignée par le Bureau exécutif)

**Vendredi 24 juin 2022 : remise à l'imprimeur sélectionné**

**Vendredi 12 août 2022 : Livraison de l'AGEnda 2022-2023 à l'AGECVM**

### COURRIEL AU PLUS TARD LE 03 MARS 2022

#### Devis imprimeur

##### **Proposition courriel pour devis impression AGEnda 2022-2023**

Bonjour à vous,

En tant que coordonnateur de la production de l'agenda 2022-2023 de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), nous souhaiterions recevoir votre devis concernant l'impression de cette année.

Si vous pouviez nous répondre **d'ici le vendredi 18 mars 2022**, nous en serions très heureux

#### Notre devis:

**Produit demandé** : Agenda 2022 – 2023

**Format** : 5 ¼ X 8 ¼

**Ouvert** : 10 ½ X 8 ¼

**Nombre de pages** : **212** p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

**Papier** : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

**Couleur** :

Intérieur : 212 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

**Reliure** : Spirale plastique (couleur noir), coins perforés

**Présentation** : tête-bêche (Textes + Session Automne 2022 / Session Hiver 2023)

**Certification FSC souhaitée (avec logo)**

**Épreuves** : Épreuves couleurs

**Quantité** : 6000 en août 2022

Préciser délai entre passer commande ferme et livraison des agendas imprimés

**Tolérance acceptable** : ± 2%

**Emballage** : en boîtes

**Livraison** : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **vendredi 12 août 2022: Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

**Fourni par l'AGECVM** : CD final au plus tard le **vendredi 24 juin 2022**, Sorties laser

Le choix de l'imprimeur sera connu après la Table de concertation H22-03, du mercredi 23 mars 2022.

Au plaisir de travailler avec vous

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

NB: Envoyer toute votre correspondance au courriel de l'AGECVM ([agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com))

[j.rioux@pcacal.com](mailto:j.rioux@pcacal.com)

[scasimiro@laurentien.ca](mailto:scasimiro@laurentien.ca)

[karenb@iheon.com](mailto:karenb@iheon.com)

### COURRIEL AU PLUS TARD LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2022

#### Proposition courriel pour dessinateur-trice-s ou photographes AGEnda 2022-2023 :

#### Couverture et dessins ou photos thématiques mensuelles

L'AGECVM est à la recherche de dessinateurs et de dessinatrices ou de photographes, de créateurs et de créatrices, dans le but :

- de concevoir **les 2 pages de couverture** (Session A22 - Session H23) de l'AGEnda 2022 - 2023 (fusion de l'acronyme "AGE - Association générale étudiante" et "agenda") autour du thème : **à préciser**;
- de réaliser des dessins ou des photos pour **illustrer les thèmes choisis pour chacun des douze mois** de l'année, soit :

Mois	Thématique
Aout 22	À préciser
Septembre 22	À préciser
Octobre 22	À préciser
Novembre 22	À préciser
Décembre 22	À préciser
Janvier 23	À préciser
Février 23	À préciser
Mars 23	À préciser
Avril 23	À préciser
Mai 23	À préciser
Juin 23	À préciser
Juillet 23	À préciser

Vous pouvez participer aux pages couvertures (dessin uniquement) et mensuelles (dessins ou photos : 12)), ou ne sélectionner que la couverture et/ou un ou plusieurs thèmes mensuels qui vous intéressent.

Les œuvres doivent être :

- pour les dessins, sur un support papier, celui-ci étant plus facilement "numérisable" par notre équipe de graphistes.
- Pour les photos, sur tirage papier + fichier .jpeg à communiquer au courriel [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com)

La taille n'est pas soumise à des restrictions particulières, étant donné la possibilité des numériseurs d'agrandir ou de rapetisser les fichiers.

Pour le reste, il n'y a que les limites votre imagination!

Pour participer à ce concours, **vous devez être étudiant ou étudiante au Cégep du Vieux Montréal**, et donc membre de l'AGECVM.

Vous n'avez qu'à apporter ou communiquer votre ou vos œuvres au secrétariat (A3.85)

**AVANT LE VENDREDI 29 AVRIL 2022, 17h00:**

Elles seront mises de côté et passeront à travers un processus de sélection lors de la Table de concertation H22-05, 04 mai 2022.

Notez qu'il y aura une bourse de 1700,00 (mille sept cents) \$ (soit 500,00 \$ pour les 2 couvertures et 100,00 \$ par illustration mensuelle retenue, à partager entre la-les personne-s sélectionné-e-s pour illustrer notre AGEnda 2022-2023.

Nous attendons avec impatience vos idées, vos dessins !!!

Etienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

## Historique des mandats d'Assemblée générale sur l'AGenda

<a href="#">2005-09-14</a>	A05-01	2.1	<p>Natacha Audy (Graphisme) propose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que l'AGECVM produise l'agenda 2006-2007 de manière autonome</li> <li>- que cet agenda soit intégralement féminisé</li> <li>- que cet agenda soit sans publicité</li> <li>- que le Comité exécutant aux Affaires internes soit chargé de diffuser un appel d'offre pour la création graphique de l'agenda selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>* être étudiant-e-s du cégep du Vieux Montréal;</li> <li>* présenter un porte folio;</li> <li>* présenter une idée de projet d'agenda 2006-2007;</li> <li>* constituer une équipe polyvalente</li> </ul> </li> <li>- que le Comité de coordination soit chargé de recommander un ou une équipe de candidat après organisation de rencontre avec les candidat-e-s</li> </ul> <p>Anne-Marie Gallant (Langue) appuie Adoptée à l'unanimité</p>
<a href="#">2004-10-27</a>	A04-04	1.0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de payer le solde de l'AGenda 2004-2005, soit deux mille quatre-vingt dix-neuf dollars et 75 sous (2 099,75 \$), au cégep du Vieux Montréal</li> <li>- revenir à la prochaine assemblée générale régulière sur les mandats concernant l'AGenda</li> </ul>
<a href="#">2004-09-15</a>	A04-02	3.0	de former un comité chargé de suivre la question de l'AGenda, de quérir un avis juridique sur cette question et de reporter le point à la l'Assemblée générale du 22 octobre
<a href="#">2003-01-29</a>	H03-01	1.0	Étienne Deslandes (TES) propose de reporter le projet Agenda en 2204 dans le but de disposer de meilleurs outils tels un comité s'en chargeant et une définition plus claire du projet
<a href="#">2002-05-01</a>	H02-06	1.0	<p>Considérant les mandats de notre Association et la demande faite par les Services aux étudiants, Rémi Bourget propose que l'Association s'associe pour l'Agenda avec ces Services aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune publicité;</li> <li>- [accord de l'Association sur le contenu publicitaire;]</li> <li>- aucun lien avec la Fondation;</li> <li>- 15 à 22 pages consacrées à la vie de l'Association étudiante;</li> <li>- gratuité de l'agenda;</li> <li>- [déduction des revenus publicitaires du coût de production;]</li> <li>- participation de l'AGECVM pour la moitié du solde du coût de production jusqu'à un maximum de dix mille dollars, toutes taxes comprises.</li> </ul>

# Plan d'action H22

## **Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
- ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
- ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
- ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

---

**Plan d'action H22 – Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## **2023-Rénovations 3<sup>ème</sup> étage : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des [revendications](#) sur le réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3<sup>ème</sup> étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

---

**Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3<sup>ème</sup> étage CVM : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM**  
**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## **10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

---

**Plan d'action H22 – 10<sup>ème</sup> anniversaire de la grève de 2012**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



# Plan d'action H22

## ***Exigences de l'AGECVM vis à vis de la gestion de la pandémie***

- ✓ Considérant la situation sanitaire actuelle;
- ✓ Considérant la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ Considérant que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ Considérant la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ Considérant les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ Considérant que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ Considérant la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ Considérant la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ Considérant que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ Considérant l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ Considérant la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ Considérant que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;

---

### **Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ✓ Considérant que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ Considérant que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ Considérant que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ Considérant que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
  - ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
  - ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
  - ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
  - ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**

---

## **Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**



- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

---

## Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



# Assurances collectives – AMF

## Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer à nos droits syndicaux

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
  - ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
  - ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
  - ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
  - ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
  - ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*
- 
- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
  - ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
  - ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
  - ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
  - ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

---

**Assurances collectives : Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer aux droits syndicaux de l'AGECVM**

**Forum numérique H22-01 (02 février 2022)**

